Réf. Farde e-Assemblées : 2507843

N° OJ : 28

Projet d'Arrêté - Conseil du 02/10/2023

Objet : Subside 2023 à la sa "Brussels Business Hubs".- Montant : 8.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu les articles 93 et 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la loi du 14 novembre 1983 relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2001 y relative;

Vu la délibération du Conseil communal approuvant le budget pour l'exercice budgétaire de 2023;

Vu les crédits inscrits à l'article 52009/32201 du budget ordinaire de l'exercice budgétaire de 2023;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : Octroyer un subside pour un montant de 8.000,00 EUR à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2023 à la SA Brussels Business Hubs pour l'organisation du "Marché de Noël local et durable 2023".

Annexes :